

CONTROLE SANITAIRE DE LA QUALITE DE L'EAU DES PISCINES

prévu par les articles L.1332-1 à 9 et D.1332-1 à 13 du code de la santé publique, l'arrêté du 7 avril 1981 et l'arrêté préfectoral du 26 avril 2018

PIP.VILLENEUVE LE ROI-DOMITYS
VILLENEUVE-LE-ROI

Prélèvements effectués le : 07/05/2021

Prélèvements, mesures de terrain et analyses effectués pour l'ARS-DD94 par le Laboratoire CARSO

Liste des destinataires :
DOMITYS_VLR
MAIRIE DE VILLENEUVE LE ROI

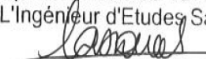
Paramètres	Unités	Normes	Signification	Résultats
				BASSIN.DOMITYS_VLR
Température de l'eau	°C	-	Une température supérieure à 36°C présente un risque pour la femme enceinte.	32,3
Transparence	sans objet	-	Une transparence mauvaise présente un risque de sécurité du baigneur.	Bonne
pH	unité pH	6,9 à 7,7	Il agit sur la désinfection et sur le confort du baigneur.	7,3
Delta oxydabilité au KMnO4	mg(O2)/L	moins de 4	Matière organique dans l'eau. Une valeur trop élevée traduit un renouvellement insuffisant de l'eau.	0,2
Chlorures	mg/L	-	Produit de dégradation du chlore. Une valeur supérieure à 250 mg/L peut traduire un renouvellement insuffisant de l'eau.	70
Stabilisant	mg/L	au plus 75	Il limite la dégradation du chlore sous l'effet des UV.	0
Chlore total	mg(Cl2)/L	-		1,64
Chlore libre	mg(Cl2)/L	-	C'est le désinfectant de l'eau en l'absence de stabilisant. Non mesuré si le stabilisant est supérieur à 20	1,5
Chlore libre actif	mg(Cl2)/L	0,4 à 1,4	N'est pas mesuré lorsque le stabilisant est supérieur à 20.	0,84
Chlore combiné	mg(Cl2)/L	au plus 0,6	Si cette valeur est trop élevée, l'eau est irritante pour les muqueuses, les yeux et les voies respiratoires.	0,14
Bact. aé. revivifiables à 36°-44h	n/mL	<100	Germes d'origine environnementale ou humaine, indicateurs d'un mauvais fonctionnement du traitement de l'eau.	0
Coliformes totaux	n/(100mL)	< 10	Germes d'origine environnementale ou humaine, indicateurs de contamination fécale récente.	0
Escherichia coli	n/(100mL)	0	Germes témoins, indicateurs de contamination fécale récente.	0
Pseudomonas aeruginosa	n/(100mL)	0	Germes d'origine environnementale, indicateurs de la survie des germes pathogènes dans l'eau.	0
Staphylocoques pathogènes	n/(100mL)	0	Germes témoins indicateurs de risque de contamination interhumaine.	0

CONCLUSION(S) SANITAIRE(S) :

BASSIN.DOMITYS_VLR : Eau de piscine conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés de manière visible pour les usagers (article D1332-12 du code de la santé publique)

vendredi 28 mai 2021
P/ Le Directeur général de l'ARS,

Agence régionale de santé Ile-de-France
 Pour le Directeur de la Délégation
 départementale du Val-de-Marne
 L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

 Caroline CASSONNET

CONTROLE SANITAIRE DE LA QUALITE DE L'EAU DES PISCINES

prévu par les articles L.1332-1 à 9 et D.1332-1 à 13 du code de la santé publique, l'arrêté du 7 avril 1981 et l'arrêté préfectoral du 26 avril 2018
Prélèvements, mesures de terrain et analyses effectués pour l'ARS-DD94 par le Laboratoire CARSO

paramètre	Unité	recommandations	PEDILUVE DOMITYS VLR
Chlore disponible	mg(Cl ₂)/L	-	non mesuré
paramètre	Unité	recommandations	
Chlore libre	mg(Cl ₂)/L	Maintenir un taux de chlore entre 4 et 6 mg/L	1,18

Etat du pédiluve : **Actif**

Taux de chlore : Trop faible

Un pédiluve doit toujours être alimenté en eau courante désinfectante. Il est conseillé d'y maintenir un taux de chlore libre supérieur à 4 mg/l sans toutefois dépasser 6 mg/l. Cela permet de garantir la sécurité sanitaire des baigneurs.

vendredi 28 mai 2021
P/ Le Directeur général de l'ARS,
Agence régionale de santé Ile-de-France
Pour le Directeur de la Délégation
départementale du Val-de-Marne
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

Caroline CASSONNET